

CR FO SUR LA CONCERTATION CCL MAINTENANCE N3 Réunion du 11 Février 2011

L'Ordre du jour de cette réunion :

+ Etude des scenarii

Depuis que la concertation a commencé, fin octobre 2010, les documents présentés par la direction aux organisations syndicales n'ont mis en lumière que le point de vue de la direction. Si lors des concertations les OS ont fait part de leurs remarques, de leurs propositions et de leurs interrogations sur les choix techniques et les volumes d'activités associés, ce qui en est ressorti n'est pas suffisant pour continuer raisonnablement cette concertation. En effet, à ce jour trop peu de ces remarques ont été prises en compte. Tous les documents présentés en concertation sont accessibles sur le site intranet RTE par tous les agents. Malheureusement, les remarques des OS n'y figurent pas. La communication de la direction ne fait donc pas ressortir la teneur des échanges.

Cela pose un problème de fond : Il était donc important de clarifier les objectifs de la concertation. En effet, elle ne peut se résumer à un monologue où la Direction ne prend en compte que ce qui l'intéresse. C'est pourquoi, nous avons rappelé que le sens même du verbe « concerter » est bien de pouvoir échanger et aussi faire entendre nos propositions, nos arguments et d'avoir des réponses concrètes en vue « d'avoir une vision commune » ou de trouver un consensus . Nous ne sommes pas là pour donner un simple avis sur une réorganisation, ni entrer en confrontation mais bien pour jouer pleinement notre rôle d'acteur social de l'entreprise, dans son intérêt et dans l'intérêt des agents qui la compose.

2 grands axes de discussion sont à mettre en exergue :

- ➔ **Les choix techniques** (politique de maintenance, CMEE, contrôle de conformité..) faits par l'entreprise qui auront des impacts sur nos métiers, nos effectifs, nos compétences et la sûreté du système électrique
- ➔ **Les gains d'heures** validés par la Direction et qui pour nous ne sont pas clairement justifiés (ex : des gains de volume d'heures de 20% entre 2009 et 2018 sur les activités de maintenance opérationnelles induits par les correctifs ...)

Après ces échanges, la Direction a bien acté notre demande et nous a confirmé qu'elle était disposée à :

- répondre à nos questions en nous apportant les compléments d'information nous permettant de mesurer les gains attendus (volume d'heures) dans leurs projections,
- revenir sur les « choix techniques » (politique de maintenance, d'achat, décisions technique...)

FO a demandé des compléments d'information sur :

- les éléments qui justifient les baisses d'activités des filières CE/TCD/TCM,
- les moyens concrets qui permettront de réduire les taux d'erreur (étude, conception, installation,...),
- les temps de déplacement,
- le point sur les volumes d'heures 2010 des activités objets du périmètre de la concertation. Cela permettra de comparer avec les volumes d'heures 2009,
- l'impact de l'introduction de la technologie Electre sur les compétences et le volume d'heure de formation

La direction a donc programmé 2 nouvelles dates afin que tous ces sujets soient de nouveau abordés avec les OS :

- Le 7 mars : contrôle de conformité et fournisseurs,
- Le 18 mars : EAP et compétence

La délégation FO, composée de Pascal PASSAQUIT, Hubert DUBOIS-DEBORDES, Stéphanie CASTRONOVO et Guillaume DOBBELS, vous invite à lui faire parvenir toutes vos remarques et se tient à votre disposition pour tout renseignement.